

**Protocole d'Accord**  
**entre**  
**Le Comité Scolaire de la Ville de Boston**  
**et**  
**La Guilde Administrative, Section Locale 888 du SEIU**

Le présent Protocole d'Accord (« Accord ») est conclu ce jour le \_\_\_\_ décembre 2022 entre le Comité Scolaire de Boston (« Comité ») et la Guilde Administrative, Section Locale 888 du SEIU (« Syndicat »). Le présent Accord est conditionnel et soumis à la ratification de l'adhésion au syndicat, à l'approbation du Comité Scolaire de Boston et à une appropriation supplémentaire par le Conseil Municipal de la ville de Boston.

Sauf modification expresse du présent Accord, les termes et dispositions de la convention collective des parties en vigueur du 1er septembre 2017 au 31 août 2020 resteront pleinement en vigueur du 1er septembre 2020 au 31 août 2022. Le Syndicat recommandera et poursuivra la ratification et l'approbation du présent Accord par ses membres.

**Durée**

- PA 1 : 01/09/20 - 31/08/22 (Salaires uniquement - rétroactif)

**Augmentations Générales du Salaire**

1. À compter du 1er septembre 2020, les taux de salaire seront augmentés de 2,0% (rétroactive)
2. À compter du 1er septembre 2021, les taux de salaire seront augmentés de 2,5 %, en plus les membres éligibles recevront une somme forfaitaire unique décrite ci-dessous (rétroactive).

- Paiement forfaitaire unique lié au Covid-19 de 1 000 \$ pour tous les membres embauchés avant le 1er septembre 2021 et qui sont restés employés jusqu'à l'année scolaire 21-22.

La rémunération rétroactive sera limitée aux employés de BPS à la date à laquelle le Syndicat ratifie la présente convention et aux employés qui se sont volontairement séparés de BPS par démission ou retraite. Les employés qui ont été congédiés ou absents sans congé avant la ratification de la présente convention ne sont pas éligibles au paiement rétroactif.

**Pour la Guilde Administrative,  
Section Locale 888 du SEIU :**

**Pour le Comité Scolaire de Boston :**

\_\_\_\_\_  
Cassandra Shelton, Présidente de la Guilde

\_\_\_\_\_  
Raecia Catchings, Cheffe par Intérim, OHC

\_\_\_\_\_  
Tom McKeever, Président du SEIU

\_\_\_\_\_  
Mary Skipper, Surintendante